



Compte rendu - Commission Tourisme n°7 24 janvier 2022

Présents : Capel Richard, Brisé Séverine, Grangé Laury, Gabriel Félix, Seube Pierre, Lacoste Pierre, Abadie Jean-Claude, Laporte Laurent, Giuge Christian, Bordis Francis, Duhau Serge, Sarraméa Jérôme, Cambray Nadine

Absents : Auradé Nicolas, TALABERE Céline, Cazanave Cécile,

Excusés : Batan Nicolas, Fourcade Jacques, Maury Marie, LAFFAILLE Christophe

1. Information sur les orientations budgétaires : volet tourisme

Orientations budgétaires :

2022 : Aménagement du pourtour du Lac de l'Arrêt Darré

- Sentier d'interprétation : 39 000€
- Balisage VTT et cartographie circuit : 4 000€
- Halte vélo : chiffrage en cours (nouvelle demande de subvention à effectuer pour 2022)
- Table d'orientation : 5 000€

2023 : Aménagement du pourtour du Lac

- Halte vélo
- Circuit boucles pédestres en lien avec les villages avoisinants
- Développement de la signalétique d'accueil et de randonnée
- Développement de l'activité joggeur et canicross (création de pontons, signalétique et espaces dédiés)

2022-2023 : Projet guinguette

Rappel de la commande :

- Rénovation et mise aux normes de la cuisine -capacité intérieure de 30 couverts
- Aménagement de l'espace de restauration – capacité extérieure de 60 à 70 places
- Traitement environnemental et énergétique : photovoltaïque jugé non rentable de part l'exposition du bâtiment et la présence d'arbres aux alentours.
- Gestion des déchets
- Sanitaires, douches

2. Aménagement du Lac de l'Arrêt Darré

Il est proposé et accepté par l'ensemble des membres de programmer une réunion avec le bureau d'étude en charge du sentier d'interprétation pour présentation de son travail et son avancée sur le projet (diagnostic, construction du contenu des panneaux, choix des mobiliers pédagogiques...)

3. Guinguette

- Réflexion à porter sur l'aménagement extérieur : les membres sont favorables à la construction d'une terrasse qui s'enroule autour de la guinguette.
- La commission a précisé la priorité donnée à la restauration dans le développement du projet
- Il est proposé de retenir le prochain prestataire sur une offre mêlant snack, brasserie, bistro.
- Rappel du coût prévisionnel du projet : 400 000€ HT.
- 2022 : lancement des études - la commission propose que les études soient rendues à leur terme afin de pouvoir déposer un permis de construire en fin d'année.

4. Points divers

- Information sur la plantation d'une haie brise-vue en partenariat avec Kaminéo (haie entre la route et les agrès sportifs adultes)
- Plantation de frênes pour créer un ombrage sur l'aire de sport adultes
- Organisation de la Fête du Lac : le 25 juin 2022.

Proposition d'une fête à l'échelle du PETR pour les années à venir ; fête des Coteaux ?

- Focus sur le CRTE : nécessité de compléter les fiches actions envoyées par le PETR des Coteaux et doublé d'un envoi de la Communauté de Communes pour inscrire les projets pluriannuels qui sont éligibles une demande de subvention de l'État (DETR, DSIL...).

Ces fiches actions permettent de hiérarchiser les projets de l'ensemble du territoire.

Si une fiche action a été remplie par la collectivité, le projet sera jugé prioritaire dans l'affectation des crédits.

ATTENTION : FICHES ACTION A RETOURNER AU PETR AVANT LE 15 FEVRIER.